



Saint-Denis, le 03 novembre 2005

A  
CNT  
Fédération EIL  
FAEN  
FNEC FP FO  
FSU  
SGEN-CFDT  
UNSEN-CGT  
UNSA Education

Chers camarades,

La question des remplacements de courte durée prévue par la loi Fillon va bien au-delà de la simple dégradation des conditions de travail des personnels.

Les mesures prévues constituent une augmentation du temps de travail, organisent la flexibilité et l'annualisation de ce même temps de travail ainsi que la polyvalence des enseignants ; en un mot, il s'agit bien d'une attaque qui prépare la destruction de nos statuts.

Nous savons que, face à une telle attaque, seule une mobilisation massive unifiant tous les enseignants fera reculer le Ministère. Il y a donc urgence à fédérer les initiatives unitaires.

Pour sa part, la fédération Sud Education prendra toutes ses responsabilités :

- elle appelle d'ores et déjà à la création de collectifs de refus des remplacements dans tous les établissements du second degré, et à la création de coordinations aux niveaux local, départemental et régional.
- elle propose une rencontre intersyndicale au niveau national, intégrant les collectifs déjà existants, pour élaborer un appel commun à la grève dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de vos propositions et de vos commentaires, veuillez croire, chers camarades, à nos meilleures salutations syndicales.

La secrétaire fédérale

Stéphanie Parquet-Gogos